

DL La chaufferie au bois, qui alimente 3 km de réseau de chaleur, entre en service

La chaudière biomasse produit ses premiers joules pour une quinzaine de bâtiments. Quand tous les raccordements du réseau de chaleur seront terminés, l'installation bénéficiera à une trentaine d'abonnés.

Sébastien Voinot - 15 déc. 2024 à 15:10 | mis à jour hier à 12:16 - Temps de lecture : 3 min



Le maire de Passy Raphaël Castera avec l'élus aux infrastructures Jean Fontaine devant le stock de copeaux de bois. Photo Le DL /Sébastien Voinot

Le brûleur a été allumé cette semaine. La chaudière à bois consomme ses premiers copeaux dans la toute nouvelle installation implantée à côté du collège de Varens et du Parvis des Fiz.

L'unité est en réalité composée de trois chaudières indépendantes, même si d'extérieur, il n'y a qu'une seule cheminée de 21 mètres de haut. La première au bois, d'une puissance de 500 kilowatts, est en service depuis ce jeudi 12 décembre. La seconde chaudière au bois est plus puissante, avec une capacité de 1 000 kilowatts. Elle entrera en exploitation ultérieurement, quand le réseau tournera à plein régime. Enfin, la troisième chaudière est au gaz (alimentée par contrat en biogaz issu de méthanisation). D'une capacité de 3 000 kilowatts, elle permet de démarrer l'installation ou de venir en secours des deux foyers au bois.

Entrer dans le bâtiment, c'est découvrir une forêt de tubes, tuyaux et autre vis sans fin. À chaque conduit son utilité, pour les fumées, les cendres, le réseau d'eau, les copeaux et leur tapis roulant.

L'installation a coûté 7,4 millions d'euros, le tout payé intégralement par le Syane (syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie) sur la base d'un contrat avec la commune.

Le complexe alimente [un réseau de chaleur de trois kilomètres, qui parcourt le secteur de Marlioz](#). En raison des retards de livraison de matériel, les raccordements sont encore en cours. Sur une trentaine de bâtiments publics ou privés bénéficiaires, une moitié est faite. Les Thuyas, les Pré Montfort, la cuisine centrale, le Passyfloire, les gymnases de Varens et des Fiz, le FJEP et d'autres équipements culturels dont la future école de musique, « on a un ensemble de logements sociaux et de bâtiments publics, tout ce qui est autour du Super U », explique le maire Raphaël Castera. On peut encore ajouter le collège, la piscine, les deux futurs hôtels, sans oublier des particuliers. « Ce qui est intéressant, c'est que dans des maisons des années 70, on remplace des vieilles chaudières au fioul ou au gaz », explique l'élus aux infrastructures Jean Fontaine.



Deux camions par semaine

La stratégie de la commune est de réduire sa dépendance aux énergies fossiles. « Cet équipement en fait partie, assume le maire, avec une énergie renouvelable et locale. Le bois, à la limite de la Haute-Savoie et de l'Ain, fait 100 kilomètres pour venir. Dans deux ans, ce sera au maximum 50 kilomètres. En pleine chauffe, ce sera deux camions par semaine l'hiver. C'est complètement marginal par rapport aux 147 camions circulent sur la nationale chaque jour. »

Autre exemple donné, les 1 200 mètres carrés de panneaux photovoltaïques installés sur le toit des tennis. « Aujourd'hui, on a 80 % d'autoconsommation sur les bâtiments publics du périmètre, c'est 25 % de nos besoins. Rien que sur Passyfloire, c'est une économie de 500 euros par mois en électricité. C'est vertueux pour l'environnement, mais l'intérêt, il est aussi financier ».

1 146 tonnes de gaz à effet de serre économisées

Pour la chaufferie au bois et les critiques sur l'environnement ou la qualité de l'air, l'équipe municipale met surtout en avant une étude réalisée par l'organisme Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. « La simulation montre que ce sont 1 146 tonnes de gaz à effet de serre économisées par an. C'est 1,3 % des émissions totales de la commune. » Molécules ou composés chimiques polluants, Raphaël Castera est capable de faire la liste complète des avantages et inconvénients, grâce à la double filtration « cyclonique » et « à manche ». « Sur les émissions de poussières PM 10 et PM 2,5, on devrait gagner 100 kilos. Là où l'on est un peu perdant, c'est sur les dioxydes d'azote et dioxydes de soufre, on va émettre entre 4 et 5 tonnes de NOx par an. »

L'édile se veut pourtant rassurant. « On n'est pas vers l'usine de Chedde. Ici, on est dans une zone ventilée, grâce à la proximité des deux rivières qui provoquent un courant d'air ». Il ajoute que l'installation, qui bénéficie de l'expérience de Saint-Jeoire ou Thorens-Glières, sera « contrôlée par les services de l'État ».

